



Politique familiale et des aînés – Mise à jour

PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !



Sainte-Cécile-de-Milton



Février 2020



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Table des matières

Mot du Maire _____	3
Mot de la responsable aux questions familles et aînés _____	4
Préambule _____	5
Définition de la politique familiale et des aînés _____	6
La famille de Sainte-Cécile-de-Milton _____	6
Les aînés de Sainte-Cécile-de-Milton _____	7
La politique familiale et des aînés de Sainte-Cécile-de-Milton	7
- La vision et les valeurs	
- Le but	
- Les objectifs généraux	
Axes et objectifs du plan d'action 2020-2022 _____	8
1. Les communications	
2. La vie sociale et récréative	
3. Le transport	
4. Les saines habitudes de vie	
5. La sécurité	
6. L'implication citoyenne	
7. Les ressources communautaires et services de santé et de services sociaux	
8. La persévérance scolaire	
Conclusion _____	11



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Mot du Maire

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est reconnue par son dynamisme auprès de ses citoyens, familles et aînés. Les familles sont l'avenir de notre Municipalité et apportent des idées nouvelles. Les aînés sont l'âme et la mémoire, donc une belle source de savoir pour bien aiguiller nos réflexions et nos actions. Ces familles et ces aînés sont la pierre angulaire de notre croissance et de notre prospérité.

Cette nouvelle politique familiale et des aînés mise, pour les prochaines années, sur la consolidation des acquis et des actions déjà en place, mais aussi par les actions novatrices et concrètes, incluant les saines habitudes de vie.

Par cette politique familiale et des aînés, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton affirme son engagement à mettre les familles et les aînés au cœur de ses différentes préoccupations. Cette politique démontre la volonté du Conseil à s'engager ainsi, de façon formelle, à bonifier les actions stratégiques qui amélioreront la qualité de vie des Miltonnais et Miltonnaises et reconnaît qu'elle leur accorde l'importance qu'ils leur reviennent.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont travaillé à la mise à jour de cette politique. Particulièrement, Mme Jacqueline Lussier-Meunier, conseillère et responsable du dossier des familles et des aînés, Mme Isabelle Martin, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications, qui a repris le dossier, M. Jacques Lizée du CAMF, les intervenantes du CIUSSS-CHUS, ainsi que le comité de citoyens. Merci aussi à tous ceux qui s'impliqueront à la mise en œuvre de nos actions pour les prochaines années.



Je suis convaincu que cette nouvelle politique familiale et des aînés apportera de façon concrète des bienfaits pour la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin

Maire de Sainte-Cécile-de-Milton



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Mot de la responsable aux questions familles et aînés

En mon nom personnel et au nom des membres du Comité de la politique familiale et des aînés de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, c'est avec plaisir que je vous présente votre politique familiale et des aînés mise à jour.

Je vous invite à prendre quelques minutes de votre temps pour vous familiariser avec son contenu. Les objectifs présentés dans ce document guideront le Conseil municipal dans plusieurs axes d'orientation qui seront pris dans le futur. Cette politique permettra aux membres de l'administration municipale de garder à l'esprit l'importance pour notre municipalité de penser et agir famille et aînés, présentement et pour le futur.

Le plan d'action 2020-2022 qui accompagne cette politique familiale, quant à lui, mettra en place, à court, moyen et long terme, différentes mesures concrètes qui faciliteront le quotidien des familles et des aînés. C'est du moins dans cette perspective que chaque élément qui s'y retrouve a été inséré.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le Ministère de la Famille, le Ministère de Santé et des Services sociaux et le Carrefour Action Municipal des familles et des aînés pour leurs appuis. Merci également à chacun des membres du comité de la politique familiale et des aînés qui ont participé à la mise à jour de ce projet qui s'avérera un outil de travail municipal incontournable, aux organisatrices communautaires du CIUSSS-CHUS de la Haute-Yamaska, ainsi qu'à notre responsable à la vie communautaire, qui nous a grandement supportées dans cette aventure.

Mon souhait le plus cher est de faire en sorte que notre communauté se différencie par une meilleure participation citoyenne à toute la vie communautaire de Sainte-Cécile-de-Milton. J'ai toujours été fière d'être Miltonnaise et j'espère vous transmettre cette fierté.



Jacqueline L. Meunier

Élue responsable aux questions familles et aînés



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Préambule

C'est avec un souci réel de la qualité de vie des familles et des aînés d'ici que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton s'est donné les moyens de répondre aux besoins évolutifs de celle-ci par l'élaboration et l'implantation d'une politique familiale et des aînés en 2012. Dernièrement, la Municipalité a fait les démarches pour mettre à jour cette politique.

Cette volonté se fait sentir à tous les niveaux des prises de décisions municipales. La famille traditionnelle s'est transformée et les aînés ont de nouveaux défis. La Municipalité travaille donc sur ces nouvelles réalités. Un comité de citoyens provenant de différents secteurs de la municipalité et d'élus est en place veilleront à s'assurer de la mise en place des actions que nous avons élaborés suite à des consultations, des conseils et des constatations. Ils ont aussi pour mission d'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés.

Cette « Politique familiale et des aînés - mise à jour » de Sainte-Cécile-de-Milton servira à améliorer la qualité de vie des miltonnais et miltonnaises, familles, gens seuls et aînés. Le plan d'action concernera les années 2020-2021 et 2022.

Soyons maintenant en action...



Présentation du Comité de la Politique municipale familiale et des aînés – mise à jour :

- * Jacqueline Lussier Meunier Conseillère responsable du dossier familles et aînés de la Municipalité
- * Johanna Felhmann Conseillère
- * Anne-Marie Cadieux CSSS-Saines habitudes de vie
- * Lucienne Riel Présidente de la FADOQ/Aînés
- * Denis Meunier Président de la Fabrique Ste-Cécile/Aînés
- * Lyne Landry École primaire Ste-Cécile/Familles
- * Maryse Choquette Familles
- * Amélie Pomerleau Familles
- * Mélody Poulin Familles
- * Isabelle Martin Responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications
municipalité Ste-Cécile de Milton



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Définition de la politique familiale et des aînés



Par politique familiale, on entend une politique de soutien aux parents dans leurs rôles parentaux et aux aînés dans leur vie active. Elle sert de guide lors de la prise de décisions du conseil sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant la famille et les aînés.

La politique familiale exprime la volonté du conseil municipal et des organismes du milieu de s'engager à favoriser le mieux-être des familles et des aînés vivant sur le territoire. Résultant d'une consultation publique des familles et des aînés, la politique familiale et des aînés favorisent la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles et des aînés.

- * Elle énonce les orientations privilégiées des groupes de personnes qui œuvrent dans le domaine des familles et des aînés.
- * Elle formule les principes à suivre pour établir les priorités d'action et pour concevoir les programmes et les activités.
- * Elle favorise les discussions dans le but de préciser les pouvoirs de décision, le partage des responsabilités et les grandes lignes d'organisation.

Bref, elle assure un milieu de vie favorable au développement des familles et des aînés dans toute sa diversité et contribue à l'amélioration de la qualité des services en faveur des familles et des aînés.

La famille de Sainte-Cécile-de-Milton

La famille est la cellule de base de la société, formée de liens qui unissent des personnes les unes aux autres. Elle constitue un milieu de socialisation et de transfert des savoirs, où les individus se soutiennent mutuellement contribuant ainsi à leur mieux-être et à celui de la collectivité.



Plus précisément, la famille est toutes associations de personnes qui apportent du réconfort et une joie de vivre malgré certaines différences. La famille est en constante évolution dans l'état, le temps et les mœurs. Ainsi, il faut inclure l'ensemble des profils de famille comprenant les liens ascendants, descendants ou fraternels. Elle se traduit aujourd'hui en différents états : famille traditionnelle, monoparentale, recomposée, élargie, d'accueil, etc.



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Les aînés de Sainte-Cécile-de-Milton



Femmes et hommes de savoir et de sagesse, on définit les aînés comme des personnes ayant 60 ans et plus. Vivant une transition, notamment par l'arrivée de la retraite ou des changements au plan de leur condition physique, ces personnes font face à de nouveaux défis et des besoins spécifiques apparaissent.

Au cœur de la famille, on reconnaît aussi aux aînés une précieuse contribution à la vie collective. De même, Sainte-Cécile-de-Milton reconnaît clairement la place dominante de ce groupe d'âge au sein de sa communauté. C'est pourquoi elle tient compte de cette clientèle, de leurs conditions de vie, de leurs intérêts et de leurs aspirations de façon spécifique puisque ces personnes vieillissantes ont différents degrés d'autonomie, de niveau d'activité et de revenu.



La politique familiale et des aînés de Sainte-Cécile-de-Milton

La vision et les valeurs

La Municipalité de Sainte-Cécile est un milieu de vie tourné vers l'avenir qui saura se développer en maintenant la qualité de son environnement, l'accessibilité aux services de loisirs et sa vitalité communautaire. Au cœur des préoccupations, le bien-être des jeunes et des aînés agit comme valeur fondamentale dans les prises de décision et la gestion des services.

Le but

La politique de la famille et des aînés a pour but de définir un cadre commun d'action, de prises de décisions et d'engagement municipal favorable à l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés.

Les objectifs généraux

- * Favoriser l'établissement de nouvelles familles, maintenir les jeunes, les familles et les aînés dans notre milieu.
- * Développer le réflexe : « Penser et agir famille » dans l'organisation municipale.
- * Intégrer les principes reliés vieillissement actif et les besoins spécifiques des personnes aînées.



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Axes et objectifs du plan d'action 2020-2022

1. Les communications

1.1. Améliorer l'accès à l'information pour les familles et les aînés.

- * Consulter les familles et les aînés sur les différents moyens de communication.
- * Améliorer le Site Web et créer la page Facebook.
- * Recenser les services disponibles et les mettre à jour.
- * Publier une capsule d'information dans le bulletin municipal à chaque parution et faire connaître la ligne 2-1-1.
- * Diffuser les informations sur les ressources disponibles en s'assurant de bien rejoindre les aînés (conférence lors du toast-café, aide-mémoire, etc.).
- * Promouvoir sur les différentes plateformes d'informations de la municipalité les campagnes en faveur des saines habitudes de vie comme : Défi santé 5-30, Plaisirs d'hiver, Défi *Active tes pieds*, etc.

1.2. Améliorer les activités d'accueil des nouveaux résidents.

- * Intégrer une carte d'accueil avec les informations de base dans l'enveloppe de la taxe de « bienvenue ».
- * Prévoir lors d'événement déjà organisé, une activité d'accueil pour les nouveaux résidents.

1.3. S'assurer d'un suivi de la politique familiale et des aînés.

- * Confier au comité de pilotage de la politique familiale et des aînés, le suivi du plan d'action.

2. La vie sociale et récréative

2.1. Accroître la participation aux loisirs.

- * Mettre à jour la politique des loisirs et la faire connaître.
- * Développer une programmation d'activités attractives.
- * Établir une entente avec les municipalités environnantes en matière de loisirs et d'activités.
- * Maintenir l'accès à la carte loisir de Granby à un prix abordable.

2.2. Favoriser le vieillissement actif.

- * Maintenir le soutien financier pour les activités des *Aînés actifs*.
- * Sondes les aînés sur la possibilité d'implanter le programme *ViActive* (prévention des chutes).

2.3. Organiser des événements familiaux rassembleurs dans une vision intergénérationnelle.

- * Conserver les fêtes familiales déjà en place et prévoir des activités intergénérationnelles (jeux, échange de vêtements, Noël, etc.).
- * Offrir les outils et le support pour l'organisation de la « Fête des voisins ».

2.4. Accroître l'accessibilité à la lecture

- * S'assurer que la bibliothèque en libre-service soit disponible à l'année.
- * Organiser des activités d'animation pour les jeunes familles.



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

3. Le transport

3.1. Faciliter les transports sur le territoire et à l'extérieur de la municipalité pour les familles et aînés.

- * Évaluer les besoins et la faisabilité d'un système de co-voiturage ou de « taxi-or », afin de faciliter l'accès aux activités communautaires et aux services.
- * Renseigner les citoyens sur le service « Ami-Bus ».

4. Les saines habitudes de vie (déplacement actif et accès aux aliments sains, aménagement du milieu)

4.1. Développer les attraits des parcs.

- * Sonder les citoyens pour connaître les besoins au niveau des modules ou installations adaptés.
- * Créer un groupe de travail pour analyser les besoins et identifier les pistes d'actions pour améliorer le parc-école.

4.2. Réaliser le projet « Quartiers Actifs ».

- * Développer les parcours cyclables entre le centre de la municipalité et le quartier de la rue Béland.
- * Prévoir le pavage d'une piste multifonctionnelle lors de la réalisation d'une nouvelle rue ou lors des réparations dans les quartiers urbains.
- * Mettre en place le programme « Dans ma rue, on joue », via un dépôt de candidature.

4.3. Améliorer les attraits de la rue Principale.

- * Maintenir et bonifier les haltes de repos.
- * Créer un comité de travail avec des experts pour trouver les options possibles pour le déneigement du trottoir.

4.4. Faciliter l'accès aux aliments sains.

- * Créer des partenariats avec des producteurs régionaux pour offrir des aliments sains lors d'événements.
- * Évaluer l'intérêt et la faisabilité d'installer un frigo en libre-service.

5. La sécurité

5.1. Sécuriser la traverse piétonnière devant l'école.

- * Maintenir les « brigadiers statiques » sur la rue Principale et la présence du brigadier scolaire (début des classes à fin octobre, puis de fin avril à la fin des classes)

5.2. Assurer l'accessibilité universelle aux lieux publics.

- * Réaliser les projets de toilettes et douches au centre communautaire pour les gens à mobilité réduite.
- * Favoriser l'accès au bureau municipal pour les gens à mobilité réduite.

5.3. Accroître la sécurité dans les parcs et les rues.

- * Étudier la possibilité d'ajouter un meilleur éclairage et caméras de surveillance dans les parcs de la municipalité.



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

- * Accroître la surveillance policière aux abords du camping Oasis lors de la saison estivale.

6. L'implication citoyenne

6.1. Promouvoir l'action bénévole et de la participation citoyenne.

- * Communiquer clairement les tâches à faire lors d'événements ou d'activités bénévoles (ex : journal « Notre Actualité »).
- * Organiser une soirée de reconnaissance des bénévoles dans la communauté.
- * Chercher des incitatifs à la participation des adolescents et des aînés à toutes les activités collectives.

6.2. Développer la vie culturelle au moyen de l'implication citoyenne.

- * Poursuivre le soutien aux différents organismes communautaires (monétaire, participations aux événements, etc.).

6.3. Rendre accessibles les locaux municipaux pour les familles et les aînés.

- * Revoir la politique de tarification qui privilégie les résidents et les organismes de Ste-Cécile pour la location de la salle.

7. Les ressources communautaires et services de santé et services sociaux

7.1. Valider et offrir les ressources requises pour maintenir la qualité de la vie communautaire des familles et des aînés.

- * Implanter et encourager le service des « Cuisines collectives ».
- * Promouvoir un service de pharmacie et un service médical (ex : entente de service).
- * Mettre en place une campagne de sensibilisation afin de mieux intervenir auprès des personnes vulnérables.

8. La persévérance scolaire

8.1. Encourager la persévérance scolaire

- Poursuivre la présence de M. le Maire lors de la remise de certificats des « bonnes actions » à l'école primaire.
- Poursuivre les projets environnementaux de « Récu-piles » et de « Plantation » avec des étudiants du primaire.
- Souligner la diplomation des adolescents et des jeunes adultes.



PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !

Conclusion

La politique familiale de Sainte-Cécile-de-Milton touche différentes dimensions de la vie familiale et des aînés. Les orientations sont prises dans le but de favoriser et valoriser les familles et les aînés Miltonnais dans leur cadre de vie de tous les jours. Les familles et les aînés d'aujourd'hui étant représentés par des composantes différentes, nous souhaitons que cette politique familiale et des aînés sache mettre en valeur tous nos citoyens.

Cette politique adoptée par le Conseil municipal sera mise en place selon le plan d'action établi pour les prochaines années, et ce, en partenariat avec le milieu et principalement avec les organismes présents à Sainte-Cécile-de-Milton. Le comité qui a travaillé à l'élaboration de la politique demeurera en place pour effectuer le suivi de la politique tout en faisant des recommandations au Conseil municipal. Les familles et les aînés sont donc invités à contacter l'élue responsable des questions familles et aînés, Mme Jacqueline L. Meunier, dans le but de s'enrichir collectivement de nouvelles recommandations ou pour soumettre de nouveaux moyens d'action.

Le « Penser, Agir et Famille » seront au cœur des préoccupations municipales pour l'avenir et nous souhaitons que la qualité de vie présente à Sainte-Cécile-de-Milton soit bonifiée par cette politique.

Nous remercions spécialement le Ministère de la Famille, le Ministère de Santé et de Services sociaux, M. Jacques Lizée, représentant du « Carrefour action municipale des familles et des aînés », Mme Nadine Gilbert, Mme Anne-Marie Cadieux et Mme Maritsa Urquizo-Grégoire, toutes trois organisatrices communautaires du CIUSS-CHUS de la Haute-Yamaska pour leurs soutiens.





PENSER ET AGIR « FAMILLE »

ICI... MOI, JE LE VIS !



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec 

